

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BANEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PENNET, imprimeur du Journal, rue Saint-Dominique.



Le prix de l'abonnement ( qui se paie d'avance ) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 13 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

# LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La prison est le Séminaire des Patriotes.

## LE ROI NE PEUT PAS MAL FAIRE.

Il y a des gens qui disent que ça na pas le sens commun.

Drôles de gens, ma foi : qui n'ont jamais rien compris aux fictions constitutionnelles.

Et qui nous disent tout bonnement : Si le roi ne peut faire le mal, il ne peut faire le bien : s'il ne peut faire ni bien ni mal, c'est un être complètement inutile, c'est moins qu'un soliveau, car un soliveau est bon à brûler, et un roi n'est bon à rien.

D'où ils tirent cette conséquence, que s'ils sont obligés d'entretenir un roi à leurs frais et de payer fort cher sa nourriture, son loyer et son blanchissage, sans compter les dégats qu'il fait dans la maison, il faut au moins que ce roi leur serve à quelque chose.

Mais que s'il ne sert à rien il faut lui donner son congé : lui dire : Mon bel ami, nous sommes vraiment bien fâchés de vous mettre à la porte, mais soyez de bon compte, vous ne gagnez pas le pain que vous mangez ici, ainsi, mon garçon, prenez votre chapeau et faites votre paquet : voyez si vous trouvez une place ailleurs, nous ne pouvons pas vous garder plus longtemps.

Et puis votre très humble serviteur..... et allez donc!

Voilà comment raisonnent ces gens-là.

Mais c'est qu'au premier abord on trouve tout cela fort juste. — On serait tenté de croire qu'ils ont parfaitement raison.

Et qu'il n'y a pas le plus petit mot à leur répondre.

Mais en y réfléchissant un peu, on trouve qu'il est fort aisé de détruire ce faux raisonnement.

Et on leur répond tout simplement que le roi ne puisse mal faire.

Que ce n'est là qu'un dogme constitutionnel ou autrement une fiction.

Or, fiction veut dire mensonge.

D'où il résulte clairement que le roi *peut mal faire*.

Et l'on pourrait au besoin le prouver....

Cependant ces diables de gens ne se tiennent pas pour battus, et ils vous font cet étrange dilemme :

« Ou le roi ne peut mal faire, et alors comme il ne peut faire ni bien ni mal, c'est un être inutile dont on fera bien de se débarrasser. — Ou le roi *peut mal faire*, et alors il est juste et moral qu'il soit responsable de ses œuvres, car la loi commune veut que tout homme doive compte de sa conduite, et personne n'a le droit de réclamer un privilège d'impunité pour ses mauvaises actions. »

Mais nous répondons à cela, qu'un roi est un être à part, tout à fait au dessus des règles ordinaires de la morale, et qui peut commettre tous les crimes, délits et contraventions prévus et numérotés au code pénal, non seulement sans s'inquiéter de la cour d'assises, du juge d'instruction et du commissaire de police, mais encore sans avoir la plus petite chose à se reprocher.

Voilà ce que nous répondons à ces gens là : s'ils n'y comprennent rien, tant pis pour eux, — Nous n'y comprenons pas davantage.

Et c'est précisément pour cela que nous trouvons le dogme admirable.

Mais nous sommes bien bons en vérité de les vouloir persuader. — Il est une réponse bien plus simple à faire à tous leurs raisonnemens, une réponse qui résoud toutes les objections : je veux parler d'un mandat d'amener en bonne forme, signé, paraphé, timbré et enregistré : — ah! si j'étais procureur du roi, comme je vous mènerais tous ces gens là!

## LA GRÈCE.

Pauvre Grèce ! au malheur elle est donc condamnée !  
Il est donc écrit dans les cieux  
Que jamais nulle étoile amie et fortunée  
Ne se lèvera pour ses yeux !

Oh ! vous souvenez-vous du jour où, valeureuse  
Et s'armant de son glaive seul,  
Comme notre Pologne, hélas ! mais plus heureuse,  
Elle déchira son linceul ?  
Oh ! vous souvenez-vous de cette grande lutte  
Où sont tombés tant de héros,  
En faisant fuir encor au moment de leur chute,  
Les oppresseurs et les bourreaux ;  
Alors qu'elle parut si sublime et si belle  
Que Byron, le poète ardent,  
Pour aider de son bras la puissante rebelle,  
Quitta sa gloire d'occident ;  
Et que ces mêmes rois qui s'efforçaient d'abattre  
Les droits de leur peuple dompté,  
Généreux une fois, vinrent un jour combattre  
Et vaincre pour sa liberté ?  
Elle allait sans trembler de bataille en bataille,  
L'œil eullammé, le sabre aux mains,  
Pour sortir affranchie, à travers la mitraille,  
S'ouvrant d'héroïques chemins !  
Vingt fois elle tomba, vingt fois on la crut morte....  
Toujours elle se relevait,  
En soi-même et son Dieu confiante, et plus forte  
Que ses tyrans qu'elle bravait !

Enfin, après dix ans du plus beau des spectacles  
Que le désespoir puisse offrir,  
Le ciel par tant d'exploits et par tant de miracles  
Fut forcé de la secourir,  
Chassant avec la croix l'Ottoman fanatique  
Devant ses drapeaux triomphants,  
La Grèce renaquit, et cette terre antique  
Né garda plus que ses enfans !  
Alors, ressuscités par ce bruit de victoire,  
Pour saluer des jours si beaux,  
Ses ancêtres, jaloux de sa nouvelle histoire,  
Apparurent sur leurs tombeaux.  
Alors, de tous côtés, dans l'Europe asservie  
Quel concert d'applaudissemens !  
Et toi, peuple sauvé, dans ton ame ravie  
Que de joie et d'enchantemens !  
Oh ! nous avons connu, nous aussi, cette ivresse,  
Ce délire de tous les cœurs,  
Quand sur l'autel enfin la liberté se dresse,  
Lorsque l'embrassent les vainqueurs.  
Le lendemain d'un jour qui lui disait : Espère !  
Grèce, la France comme toi  
Se faisait l'avenir glorieux et prospère ! —  
Comme à nous, on te jette un roi !

Un roi de Talleyrand ! un roi des conférences !  
Un roi que tu ne connais pas !  
Un roi pour refouler tes nobles espérances !  
Un roi pour entraver tes pas.  
Un roi qui n'a rien fait pour gagner sa couronne,  
Que de naître dans un palais ;  
Et qui l'appauvrira pour se bâtir son trône,  
Pour engraisser quelques valets !

— Ainsi, courez, courez, pauvres peuples qu'entraîne  
Un mirage aux fausses couleurs !

Pour une vaine idée expirez dans l'arène,  
Prodiguez votre sang, vos pleurs !  
Étonnez la fureur de votre ennemi même  
Par des prodiges surhumains,  
Et peut-être la gloire, à votre heure suprême,  
Sur vous imposera ses mains !  
Peut-être quelque part des cœurs où bat encore  
Un peu d'amour pour la vertu,  
Peut-être un journaliste, une lyre sonore,  
Diront : Ils ont bien combattu !  
Mais le sort se rira des efforts que vous faites :  
Un duc, le fils de quelque roi,  
Venant mettre le pied sur vos saintes conquêtes,  
Dira : Tout ceci, c'est pour moi !  
Et toujours vous verrez vos libertés éteintes  
Sous le souffle de l'étranger !  
Et toujours votre front sentira les atteintes  
D'un joug qui n'a fait que changer !.....

— Ah ! pourtant est-il vrai que de ta destinée  
Il faille ainsi désespérer ?  
Est-il vrai que ta foi nous ait été donnée  
Afin de mieux nous torturer ?  
Tardive liberté que ce siècle où nous sommes  
Cherche encor après tant d'efforts !  
N'es-tu qu'une chimère, ô toi qui fais les hommes  
Si magnanimes et si forts ?

Non ! le monde aujourd'hui sur sa triste surface  
N'a qu'esclaves et que tyrans ;  
Mais l'heure n'est pas loin ; il va changer de face ;  
Espérons tout ! les dieux sont grands !  
Ils n'ont pas mis en nous des rêves qui nous leurrent !...  
Le nuage est prêt à s'ouvrir !...  
Regardez ! regardez ! triomphe à ceux qui pleurent !  
Malheur à ceux qui font souffrir !

## LES DÉCEPTIONS DE MAYEUX.

Le prince qui a plus peur de ses peuples  
que des étrangers, doit faire des concessions ;  
mais celui qui craint plus les  
étrangers que ses peuples doit  
passer.

MACHIAVEL. *Edition de Paris. 1777.*

En ce temps-là on venait d'étrangler une royauté  
décrépite, cassée, enroutée, usée ; vieille batifoleuse  
qui, lasse de batifoler avec des têtes de lapins, voulait  
batifoler avec celles de ses sujets. En ce temps-là, tous  
les Français étaient des sujets ; la royauté avait nom  
Charles X ; le ministère s'appelait Polignac. — Quand  
on eut fait le sac de la royauté et du ministère Polignac,  
on fut tout étonné de ce que l'on avait fait ; on se re-  
garda les bras balans, avec de grands yeux, et ou-  
vrant une bouche énorme, une vaste bouche, enfin !

Après quelques momens de répit, les malins se re-  
gardèrent encore, et il fut décidé entre eux qu'il fal-  
lait retrouver une royauté. Mais comme le mot était  
devenu tout à fait impopulaire, il s'agissait de l'assai-  
sonner de façon à le faire digérer le plus paisiblement  
possible. Le peuple ne voulait pas entendre parler de  
royauté ; on lui imposa une royauté, mais non pas une  
royauté à la turque, celle-ci fut entourée d'institu-

tions républicaines : du moins c'est ce que l'on nous dit en ce temps-là.

Et à présent fâchez-vous donc, quand votre restaurateur vous sert une salade au lieu d'un pot de crème que vous aviez demandé !

Or donc, il fut décidé, à l'unanimité, par une poignée de gâte-sauces qui se trouvaient là, qu'on nous servirait une royauté entourée d'institutions républicaines.

Allons donc, dit Mayeux, va pour la royauté républicaine, mais mille tonnerres, qu'elle marche droit ou gare la bosse !

Et la royauté républicaine nous échet.

Elle n'était tombée ni du ciel ni de l'enfer ; car elle n'avait ni l'inférieure énergie de l'une, ni la bonté de l'autre. Ce fut un morceau métis ; nauséabond ; moitié chien, moitié cheval ; un griffon prenant des pieds et de la queue ; une espèce bâtarde au milieu de toutes les espèces et participant des vices de toutes. — Mayeux eut bien envie de se révolutionner encore à l'aspect de ce monstre informe et bizarre, mais il était trop tard ; Mayeux avaient les reins cassés, les jambes torsées, les bras nouveaux, le cou dans le dos ; la tête en l'air ; et on l'avait étendu et enchaîné sur une machine orthopédique, ce pauvre Mayeux, sous prétexte de le redresser phisiquement, en attendant qu'on lui refit le moral ; quand Mayeux voulut se relever, il se trouva lié, garotté, anéanti ! —

Il fit retentir par trois fois le nom de Dieu ; et ce nom terrible qui ne sortait de sa bouche qu'après un roulement de tonnerre.... Ce nom ne fut plus qu'une vaine protestation contre le mensonge et la fraude ; Mayeux était vaincu, écrasé, il ne lui restait qu'à demander grâce.

Il ne demanda pas grâce. Au lieu de se confondre en doléances et en jérémiades, Mayeux pensa qu'il valait mieux chercher en quels endroits son bât le blessait le plus, afin d'y porter remède, s'il était possible. Tonnerre de Dieu ! le corps de Mayeux n'était qu'une plaie ! Le receveur des contributions et les garnisaires lui avaient rongé la peau sur les os ; les sergens de ville l'avaient disséqué aux pieds de la Colonne, au pont d'Arcole ; on lui avait cassé les membres pendant les 5 et 6 juin.

Mayeux leva les yeux au ciel et pleura.

Voilà donc cette royauté entourée d'institutions républicaines, dit-il, la rage dans le cœur et l'imprécation dans la bouche. Où sont donc ces institutions républicaines, tonnerre de Dieu ! Qu'on m'en fasse voir un brin, un coin, la tête ou la queue ; aile ou patte, qu'importe, mais que j'en puisse voir ? — Rien ! rien ! l'amour du peuple a été remplacé par des fossés autour du château ; la butte Montmartre ouvre cent gueules toutes prêtes à vomir sur Paris la désolation et la mort ; le peuple est assassiné dans les rues, et la justice semble s'en battre l'œil : tonnerre de Dieu, ce n'est pas ce qu'on nous avait promis.

Et voyez Lyon, la seconde ville du royaume : pauvre femme, va ! Voilà qu'on lui coupe la respiration avec une ceinture de forteresses !

Oh ! qui pourra dire quels sont les entourages de la royauté qui devait s'entourer d'institutions républicaines ?

Mayeux ayant fini de parler, il se fit un moment de silence. Puis une grande voix venue en même temps de tous les points de la France....

14 millions de liste civile ;

Un million à tous les mioches qui appelleront M. Chose mon papa ;

500,000 hommes sous les armes en temps de paix ;

L'état de siège et la confiscation ;

La guillotine et les galères ;

Les fossés, les forteresses, les sergens de ville ;

La réhabilitation du vol et de tout crime dans la personne de Vidocq ;

Voici les entourages de....

Ici, Mayeux pousse un tonnerre de Dieu si violent, qu'il coupa la parole à la grande voix, et que l'on n'entendit plus rien.

#### QUATRAIN.

Poulot, guidant nos étendards,  
Est un guerrier tant soit peu blême.  
Les Hollandais l'ont pris pour Mars ;  
Oui, mais c'est pour mars en carême.

#### NOUVELLES.

##### Lyon.

C'est mardi prochain, à neuf heures du matin, que sera jugée, à la cour d'assises, l'importante affaire du *Precursur*. M<sup>e</sup> Jules Favre plaidera pour M. Petetin, gérant responsable ; et M<sup>e</sup> Michel-Ange Périer, pour M. Dufaitelle, auteur de l'article incriminé. Le lendemain, mercredi, sera appelé le premier procès de la *Glaneuse*.

— Le *Testament de la pauvre Femme* a été sifflé, nous l'avions prévu. Si M. Thiers s'était trouvé au Grand-Théâtre pendant cette représentation, il vous dirait qu'il a entendu un charivari. Il s'y connaît, le petit Thiers.

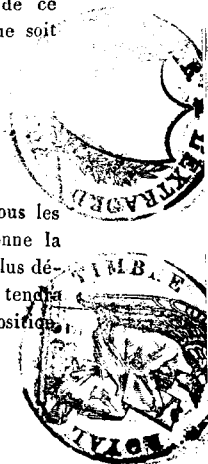
— Il a été perdu, mercredi soir, de la maison Feuga au théâtre des Célestins, une boucle d'oreille en diamant, de la valeur de 150 f. La personne qui la trouvera est priée de la rapporter au bureau de notre journal, où on lui promet une récompense. MM. les orfèvres et joaillers auxquels ce bijou pourrait être présenté, voudront bien nous faire prévenir.

— Nous recevons une lettre qui renferme une accusation très grave, dirigée contre un haut fonctionnaire de cette ville. Il ne s'agit de rien moins que d'un marché frauduleux, d'un pot de vin de 20,000 fr. et d'un accaparement de farines. Nous croyons devoir nous refuser à l'insertion de cette lettre, jusqu'à ce que M. G.... S... qui l'a écrite, se présente à notre bureau, pour nous fournir les preuves de ce qu'il avance. Mais alors, et si les faits sont prouvés, quelle que soit la position du coupable, nous saurons le démasquer.

#### INTÉRIEUR.

##### PARIS.

Le projet d'adresse de la chambre, qu'on peut lire dans tous les journaux, est un modèle du plus bas servilisme. Ce projet donne la mesure de l'obéissance passive de la majorité. Ne comptons plus désormais sur la chambre. C'est vers le peuple seul que la France tendra les bras, lorsque nos libertés seront menacées ; — quant à l'opposition,



et surtout à l'opposition républicaine, il lui reste une noble mission à remplir, que la tribune devienne pour elle une chaire d'économie politique, et ses leçons auront du retentissement en France. — Le projet d'adresse a été discuté dans la séance du 28. M. Roulle, député, demande que le gouvernement soit armé de pouvoirs extraordinaires; il justifie la mise en état de siège. Ah! M. Roulle, gare le charivari. Il faut avouer que vous ne l'aurez pas volé.

Riom. — MM. Dervieux et Perrenon, accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement lors des journées de novembre, viennent d'être acquittés par le jury de Riom, après cinq minutes de délibération. L'éloquence furibonde de l'avocat général Capin a échoué devant l'absurdité de l'accusation. M<sup>e</sup> Bayle, qui avait plaidé avec tant de talent la cause de notre gérant, était chargé de la défense de M. Dervieux. Sa plaidoirie a excité l'enthousiasme de l'auditoire, et de nombreux braves ont accueilli son éloquente indignation. En apprenant l'issue de ce jugement, nous avons songé aux quatre mois que M. Dervieux vient de passer dans les fers, et nous aussi nous avons été indignés.

### EXTÉRIEUR.

Anvers. — Le canon a été tiré dans les environs de cette ville. On ignore encore si l'engagement a eu lieu entre les Belges et les Hollandais, ou entre ces derniers et les Français.

Il paraît bien certain que le général Chassé bombardera Anvers. Dans tous les cas, les sommations doivent lui avoir été faites le 27 au soir. — La plus grande mésintelligence règne entre le maréchal Gérard et le ministre de la guerre du roi Léopold.

Hollande. — La levée en masse, ordonnée par Guillaume, s'effectue avec la plus grande rapidité.

Portugal. — Il paraît certain que don Pedro vient de remporter un avantage décisif sur don Miguel.

SUISSE. — Nyon, le 28 novembre 1832. — On nous écrit de cette ville: « A l'instant même je reçois la nouvelle que les paysans de la campagne de Zurich se sont soulevés et marchent contre la ville au nombre d'environ 18,000 hommes. La révolution de Zurich, comme celle de France, était tombée en de mauvaises mains. Le juste-milieu l'avait salie de son souffle impur, et avait remplacé par degré dans les conseils le peu d'aristocrates qui avait donné leur démission. La ville reprenait son ancienne prépondérance, et c'est pour empêcher cette marche rétrograde que les paysans s'avancent de nouveau sur la capitale, dans l'intention de raser ses fortifications et de châtier l'aristocratie insolente de cette ville.

### GLANE.

Poulot vient de courir le plus grand danger. — Oh! mon Dieu, les hostilités ont donc commencé? — Non, il s'est laissé tomber dans une botte à l'écuycère d'où il a été retiré sans connaissance.

— Quelle est l'espèce de poire la plus rare? C'est la poire d'amour.

— L'instruction de l'affaire du pistolet est déjà bien avancée. Il ne manque que l'assassin.

— On ne peut pas dire à présent que le juste-milieu n'a pas inventé la poudre.

— Les troupes françaises seront commandées en Belgique par Léopold; notre marine est commandée par l'anglais Malcolem; en Grèce, nos troupes obéissent au prince Othon; et à Aucône, elles sont sous les ordres du pape. Parlez-moi de notre dignité nationale.

— L'homme au pistolet n'a pas été arrêté. Je le crois bien, quand la police est en bon chemin elle ne s'arrête pas.

— M. Roulle, député, a dit à la chambre qu'il se glorifiait d'être du juste-milieu. Il n'y a pas de quoi.

— Louis-Philippe dit ma nation; reste à savoir, si la nation dit mon Louis-Philippe.

— Dimanche dernier, il y a eu dans la cour des Tuileries une revue, corrigée, arrangée et considérablement diminuée.

— Le fameux pistolet n'est qu'une arme de poche sortie d'un ridicule.

— Le juste-milieu passe des revues. Il y a plus de deux ans qu'il fait la parade.

— On ne dit plus qu'elle farce nous contez-vous là, mais quel coup de pistolet nous tirez-vous là.

— Une preuve que le commerce va bien, c'est que M. Chose a placé fort avantageusement une balle de coton qu'il venait de recevoir.

— Sont-ils bêtes, ces messieurs de la police! pas un qui ait su prendre la balle au bond.

### QUATRAIN.

Un coup de pistolet! sa folie est notoire,  
Il faut le mettre à Charenton.  
Quand on veut abattre une poire,  
On ne prend jamais qu'un bâton.

### Société symphonique.

Depuis long-temps diverses entreprises musicales ont été tentées à Lyon; mais aucune n'a présenté encore de résultats sérieux et positifs, parce qu'aucune n'a été conçue d'une manière assez complète, ni dans un but assez déterminé.

La société symphonique croit réunir toutes les conditions d'utilité et de succès compatibles avec les ressources locales.

Son but est de devenir une institution d'études instrumentales, qui coordonne régulièrement toutes les forces musicales, qui présente aux jeunes musiciens le moyen de s'habituer à l'exécution d'ensemble, qui propage le goût de la musique, qui forme enfin parmi les amateurs les élémens d'un bon et vaste orchestre.

L'exécution instrumentale sera dirigée par MM. Baumann, Bley, Donjon et Georges Hainl. La gestion et l'administration sont confiées à un comité composé des artistes désignés ci-dessus, et de cinq amateurs qui ont bien voulu s'adjoindre à eux à cet effet.

Toutes les questions relatives au bon ordre, à la prospérité et à l'existence de la société, seront soumises à ce comité et décidées par lui. Il statuera également sur le classement et l'admission aux pupitres de tous les souscripteurs.

L'exécution symphonique durera tout l'hiver et donnera lieu à douze séances.

Le jour des séances est fixé au dimanche matin, de midi à deux heures. Personne d'étranger à la société n'y sera admis.

Pour une saison, le montant à verser par chaque sociétaire, sera de vingt-cinq francs, le tiers payable en souscrivant, le surplus à la fin de la saison.

Il sera créé, à chaque pupitre, des places de surnuméraires.

Il sera dressé un règlement de police intérieur, auquel tout souscripteur sera tenu de se soumettre.

Le prix des insertions est de 25 cent. la ligne.

### Annonces.

### DIRECTION GÉNÉRALE

DES NOURRICES,

Place St-Jean, n° 3, en face de la Cathédrale.  
Gestion de M. POUJOL, ancien directeur.

J. A. GRANIER, Gérant.